



Association Calédonienne pour l'Animation et la Formation

www.acaf.nc

Association d'éducation populaire affiliée dès son origine (l'ACAF fête ses 40 ans en 2014) à la Fédération nationale des Francas, l'ACAF a développé plusieurs champs d'activités en direction des enfants et des jeunes:

- fédération d'associations organisatrices de centres de loisirs ;
- organisation et animation de centres de vacances et de centres de loisirs ;
- formation habilitée des animateurs et directeurs de centre de loisirs (BAFA et BAFD) ;
- centre de ressources et d'information pour l'animation ;
- formation professionnelle d'animateurs et de cadres de l'intervention socioéducative ;
- soutien aux autres associations

Profil de poste Chargé du secteur de la formation professionnelle

RESPONSABILITES

1. Mission principale

Le chargé de la formation professionnelle aura pour mission principale la conduite et la coordination des formations professionnelles d'animateurs. Il assurera les missions d'accompagnement pour le formateur/coordonnateur, de formateurs (DEJEPS, BPJEPS et Formation du Personnel de Surveillance et d'Education), d'ingénierie de formation.

Il réalisera le montage des dossiers de nouvelles formations ou de reconduction d'habilitation.

Il coordonnera le DEJEPS.

Il participera aux réflexions et l'écriture de nouveaux dispositifs sur le territoire.

2. Missions secondaires

Il participera aux activités du mouvement et contribuera notamment au développement des formations professionnelles et des activités techniques.

Il assurera l'élaboration des dossiers de projets de formation et recherchera les partenariats nécessaires à la mise en place de ces cursus.

3. Fonctions et activités

Conception et promotion des dossiers de développement du secteur, accompagnement des coordinateurs/formateurs, interventions sur les formations, ingénierie de formation, suivis partenariaux et administratifs, conduites d'actions de formations,

Participations aux autres actions de formation, de conseil, de soutien technique de l'ACAF.

4. Gestion

Suivi financier du secteur :

Prévision et suivi budgétaire,

Préparation, évaluation des résultats,

Organisation et suivi administratif,

Engagement des dépenses du secteur dans le cadre des différents chapitres du budget en collaboration avec le secrétaire général.

Gestion humaine :

Coordination des responsables de formation.

Coordination des personnels volontaires, vacataires, conventionnés ou contractuels intervenant dans les formations.

5. Communication

Suivi des relations institutionnelles avec le secrétaire général.

Participation à la réalisation et à la mise en œuvre des outils de communication du secteur.

Suivi avec les employeurs et les tuteurs.

PROFIL

Formation – aptitudes demandées

De formation de niveau 2, le chargé de la formation devra s'appuyer sur une bonne expérience :

- de la formation professionnelle et de l'animation socio-éducative,
- de l'accompagnement de coordinateurs,
- la réalisation d'ingénierie de formations.

Il devra connaître le dispositif de formation professionnelle préparant aux diplômes de niveau 5 à 3 : BAPAAT/BPJEPS/DEJEPS.

Important : le formateur devra être titulaire de l'attestation délivrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports attestant ses compétences à encadrer des formations par unités capitalisables.

Compétences :

- Grand sens de l'écoute et de l'adaptation
- Adaptation aux échanges interculturels
- Capacité d'organisation, animation, communication, goût du contact, esprit d'initiative,
- Autonomie, dynamisme et force de proposition
- Qualités rédactionnelles et de gestion

Il devra en outre être autonome pour l'utilisation des outils bureautiques (maîtrise de Word, notions Excel).

Permis VL obligatoire.

Lieu et conditions de travail

La prise de fonction est prévue septembre 2013.

Le poste est fixé au siège de l'ACAF à Nouméa mais le chargé de formation sera amené à se déplacer et à effectuer des missions de courte durée à l'extérieur de Nouméa.

Le contrat est à durée déterminée d'une année renouvelable.

La durée hebdomadaire de travail est fixée à 39 heures ou 169 h/mois.

La rémunération nette est d'environ 2 500€ par mois 5% d'indemnités de précarité en fin de contrat.

Les congés : 5 semaines/an.

Les frais de déplacement sont pris en charge sur le budget de la formation + véhicule + hébergements et repas dans le cas des visites de terrain.

Le formateur dispose de deux salles de formation climatisées dont une entièrement équipée (TV, Vidéo, informatique, vidéo-projecteur numérique...) situées au siège de l'ACAF à Nouméa.

Adresser par courrier ou mail, **CV et lettre de candidature** à l'attention de Gwladys MENDEZ, chargée de la formation professionnelle. mendezgwlad@gmail.com